

« Argent trop cher ! »

Ce mardi 2 mai, s'est déroulée la première réunion de Formation Spécialisée de Service (FSS) ex-CHSCT des DR de Lille et Dunkerque.

Cette nouvelle instance s'opère désormais dans un environnement douanier sans la présence de la DGFIP mais toujours en présence de l'Agent de Prévention et du Médecin de Prévention et un inspecteur SST (Sécurité, Santé au Travail).

Après lecture des Déclarations Liminaires (celle de la CGT en pièce-jointe), Madame la Directrice Adjointe a tenu dans un premier temps à dessiner les contours juridiques de cette nouvelle instance. La FSS n'est pas régie par un règlement intérieur mais par le décret 2020-1427.

Le déroulement d'une FSS et la répartition des compétences avec le Comité Social d'Administration (CSA) reposent sur plusieurs principes.

1 / subsidiarité (art. 71) : un même projet ne peut théoriquement être examiné lors des deux instances. Exemple : si une réorganisation peut avoir un impact sur la santé des agents, celle-ci sera discutée en CSA.

2 / évocation (art. 77) : le président du CSA peut se saisir d'un sujet relatif à la santé, sécurité, conditions de travail au détriment de la FSS.

D'une manière générale, la FSS continue de primer sur les politiques de santé, sécurité et conditions de travail, visites de sites et services de la DI (RI, IDS, CISD) tandis que les CSA sont d'avantage orientés vers les débats stratégiques.

La Direction Générale a émis le souhait que cette instance se réunisse au minimum deux à trois fois par an pour tenir compte des aspects relatifs au budget, DUERP PAP, et le calendrier des travaux.

Des formations seront proposées par l'administration pour être plus précis concernant le cadre juridique.

L'ordre du jour est transmis 15 jours avant la réunion de l'instance; d'autres points peuvent être inscrits par le secrétaire de la FSS ou par la majorité des sièges exprimée.

I / Désignation du secrétaire FSS :

Le secrétaire a été désigné suite aux votes des titulaires des différentes Organisations Syndicales exprimés en faveur de l'OS ayant la majorité des sièges.

Il assurera sa fonction pour une durée de 4 ans.

II / Déménagement SRE / TSI / Division de Dunkerque :

Ces services auront de nouveaux locaux Boulevard République à Dunkerque au mieux à partir de septembre prochain pour les TSI dans un premier temps puis le SRE et enfin les services de la division.

L'administration informe qu'il n'y aura pas de parking car des possibilités de stationnement gratuit existent dans les rues adjacentes et le réseau de bus est également gratuit.

Des visites de sites seront mises en place.

III / Budget :

La gestion des crédits et du budget relèvent d'un numéro d'équilibriste.

La douane n'étant plus dans une instance commune avec la DGFIP, il y a moins d'argent disponible.

Cela s'est nettement fait ressentir à travers le choix des formations proposées.

Il faut compter 107€ par agent concernant les biens et équipements; 20€ par agent concernant les formations.

Trois grands principes doivent primer dans la gestion des crédits : l'exemplarité pour le financement, la complémentarité pour les cofinancements, et l'urgence pour les imprévus. Il convient d'assurer les actions de prévention, les aménagements de postes (notamment sur préconisation médicale) et les actions de formation.

Un suivi distinct sera opéré entre la DR de Lille et la DR de Dunkerque.

La Présidente a souhaité garder une sous-enveloppe pour financer les besoins personnels sur préconisation médicales; avis partagé concernant les OS.

Des difficultés apparaissent pour l'examen et l'obtention de devis chiffrés.

La CGT propose de tenir des Groupes de Travail pour s'exprimer sur les retours chiffrés. L'administration suite à avis des OS fera des retours par voie dématérialisée.

Parmi les équipements retenus, on dénombre 6 défibrillateurs, tapis de souris et souris ergonomiques, remplacement de lits picots, stores...

Quelques sièges de bureau avec appui-tête vont faire l'objet d'une phase de tests afin de voir si cela est adapté à la demande.

D'autres équipements restent ouverts à la discussion dans l'attente de retour de devis chiffrés.

S'agissant des **formations** et pour tenir compte des restrictions budgétaires, celles revêtant d'un caractère obligatoire envers l'administration (PSC1 par exemple) seront proposées; d'autres restent à l'étude et seront actées lors de la première quinzaine de septembre.

IV/ Fiches RSST (registre santé et sécurité au travail) :

Plusieurs sujets ont été débattus avec l'administration comme la charge de travail et les **sous-effectifs** dans les services ayant un impact sur le bien être au travail.

La DI de Lille, subissant les répercussions d'un Brexit insuffisamment préparé avec des effectifs sous-calibrés, des difficultés se font ressentir.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le travail ne peut être finalisé ou exécuté dans des conditions saines et sereines.

Le découpage de certaines missions entre différents services manquent de clarté.

L'administration reconnaît le manque d'effectifs dans certains services sans pouvoir proposer de solutions.

Elle s'engage à clarifier les compétences en matière de répartition.

Le **Plan canicule** fait toujours autant débat à l'approche de l'été ; en l'absence de point d'eau potable dans les services, les cartes d'achats pourront être utilisées pour s'approvisionner.

V / Questions diverses :

- le bureau de **Prouvy** sera équipé de stores.

- **Parc automobile vieillissant** : notamment à la brigade de Cambrai.

L'administration s'engage à doter la brigade de deux véhicules mais cela ne sera pas avant 2024.

L'administration insiste sur les difficultés à préempter les véhicules qui ont fait l'objet d'une saisie douanière.

D'autres solutions sont étudiées comme le passage hors marché pour se doter en véhicules d'occasion (un VL, un SUV). La CGT souligne les besoins spécifiques pour les maîtres de chien.

- **Gilets pare-balles féminins** : la CGT souligne une nouvelle fois que les gilets pare-balles féminins sont inadaptés à la morphologie des agentes.

Ce sujet n'est pas nouveau et est sur la table depuis 2015.

Malgré plusieurs groupes de travail, plusieurs alertes, des mesures prises il y a 3 ans, un questionnaire de satisfaction en novembre dernier, l'administration ne trouve pas de solution.

Il semblerait que la dernière attribution de marché pour la dotation de gilets pare-balles ne corresponde toujours pas aux besoins; les modèles plus souples n'ayant pas été retenus. Sentiment d'incompréhension et d'étonnement parmi les OS et médecin de prévention.

- Travaux Lille BFCI / CISD : les bâtiments sont vieillissants, présence de fuites. L'administration est dans l'attente d'un retour.
- Salle de repli Calais BC Tunnel : cela dépend du départ de la société SOTRACOM. L'administration ne donne pas de calendrier.
- Pratique sportive : octroi d'heures sur temps de service ou participation financière de l'administration ? Pour la pratique collective et dans un souci de cohésion, l'administration se pose la question de l'organisation et de l'encadrement.
- IDS : les casques ont été reçus.
- Visites de sites prévues : Dunkerque énergie, PCUF, BP Calais, BSE Calais Tunnel

Dunkerque-Lille

la

CGT

DOUANES